

Association des Résidents du Potager du Dauphin de Meudon

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Date : 18 janvier 2025

Lieu : salle des conférences du Potager du Dauphin

Le 18 janvier 2025, à Meudon, salle des conférences du Potager du Dauphin, les membres – au nombre de trente - de l'Association des Résidents du Quartier du Potager du Dauphin de Meudon, immatriculée au RNA sous le numéro W923006644, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président, conformément aux dispositions légales et statutaires, en présence de M. Denis Larghero, maire de Meudon.

Désignation du Bureau de l'Assemblée

Le Président propose de désigner le bureau de l'Assemblée Générale, composé comme suit :

- Président : Denys Millet
- Secrétaire : Jean Verdon
- Scrutateurs : Chantal Quillery et Victoria Pradels

Cette proposition est mise aux voix et est adoptée à l'unanimité.

Rapport moral

Le Président Denys Millet, en préambule aux travaux de l'assemblée, remercie de sa présence M. Larghero, maire de Meudon et rend hommage à Gérald Chertier décédé en mars 2024.

Il donne ensuite la parole aux différents responsables des groupes de travail de l'association qui présenteront les travaux de l'année et les projets d'activités du prochain exercice.

Groupe PLUI : les travaux sont présentés par Denys Millet (voir en annexe sa présentation). A la suite de cette présentation, plusieurs questions de la salle sur les nouvelles protections, les modifications majeures.

Sur le périmètre des îlots classés « ensembles d'intérêt urbain », Denys Millet rappelle, en réponse à une question de J-M Tricaud, l'état des périmètres tels que ressortant du projet de PLUi soumis à la consultation publique. IL faut attendre la publication du PLUi le 20 janvier pour connaître le tracé définitif.

Sur une question de Florence Gole relative à la protection des murs de clôture anciens, il est indiqué que pour l'ensemble des murs situés dans un rayon de 500 m à partir de l'avenue du Château, l'avis conforme de l'ABF est requis pour tous les travaux soumis à autorisation d'urbanisme. A cela s'ajoute une autre protection générale pour ceux situés dans le périmètre classé « ensemble d'intérêt urbain » et une éventuelle protection spécifique pour ceux classés « Eléments d'intérêt ».

Dans sa réponse, M. Larghero rappelle que l'Etat a d'abord émis un avis défavorable au document et qu'un bras de fer s'en est suivi avec le Préfet. Le maire rappelle qu'il n'est pas possible d'interdire toute construction et que l'on ne peut pas imposer une règle restrictive à l'ensemble de la commune. Le maire considère que le PLUI est plutôt positif pour Meudon.

Groupe sécurité : Caroline Durand présente les travaux du groupe de travail qu'elle anime (voir la présentation en annexe), et annonce l'organisation prochaine d'une réunion publique en présence des services de la mairie, de la Police nationale et de la Police municipale sur les moyens de prévention et de protection contre les cambriolages et la délinquance en général. Madame Mazars rappelle l'existence, depuis plusieurs mois, d'un squat à l'angle de la rue Valentine et de l'avenue des Etats Unis et fait part de son inquiétude. Monsieur Larghero rappelle que la Police nationale a bien pris en compte ce sujet, mais que comme le propriétaire n'a pas réagi dans les 48 heures, il faut maintenant attendre le résultat de la procédure judiciaire en cours. Il rappelle également, que lorsqu'une personne fait un signalement à la police, elle peut demander l'anonymat.

Groupe Parcours : Alice Schneider présente les travaux de son groupe de travail (voir en annexe). Elle projette de créer un nouveau parcours autour des résidences qui ont été occupées par des artistes. Elle annonce la création du Pôle culturel du Potager du Dauphin et elle rappelle que l'inauguration de la chapelle du Potager du Dauphin aura lieu le 15 mars 2025.

Groupe Circulation : Jean Verdon souligne que depuis que les travaux d'aménagement du quartier ont été faits, la circulation a diminué, en particulier rue Porto Riche entre la place Stalingrad et le Potager et rue Obeuf. Il reste cependant un point d'inquiétude : le croisement rue Feuchot/boulevard Verd de Saint Julien où la visibilité est très mauvaise. Denys Millet considère qu'il conviendrait de pouvoir mieux analyser le ressenti des riverains immédiats et des usagers de l'école des Jardies. A la proposition faite par Sébastien Sureau de mettre en place un personnel pour faire traverser le boulevard par les enfants, Denis Larghero indique que les difficultés de recrutement de ces personnels ne permettent pas d'envisager cette solution. Par ailleurs, il évoque une expérimentation celle d'une fermeture de certaines rues desservant les écoles durant l'arrivée des enfants.

A une question de J-M Tricaud sur la circulation des vélos dans certaines rues notamment rue de la Bourgogne. Le Maire rappelle que les dispositions du code de la route prescrivent un contre-sens cycliste dans les rues à sens unique et qu'il est, le plus souvent, impossible de créer des pistes cyclables en site propre.

Victoria Pradels évoque une demande ouverture d'une troisième porte au sud du Potager du Dauphin afin d'en permettre une traversée, M Larghero prend note de cette demande.

Le Maire apporte une information sur la mise en sens unique dans le sens descendant de la rue Henri Savignac avec une piste cyclable à double sens pour permettre aux vélos d'éviter la route des Gardes. Il précise également que d'importants travaux de réaménagement des voies sont prévus dans le secteur Meudon-Bellevue-Pont de Sèvres.

Groupe Communication : Sébastien Tardif présente les travaux de son groupe de travail (cf annexe). Il rappelle que la prochaine fête des voisins aura lieu le 30 mai prochain. Victoria Pradels appelle son attention sur cette date qui correspond au grand week-end de l'Ascension. En réponse à la demande faite par Gérard Ader de relayer la date du 22 mars prochain de la prochaine « opération forêt propre », Denys Millet indique qu'une note d'information sera diffusée.

Le rapport moral est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Chantal Quillery, Trésorière, présente le rapport financier pour l'exercice 2023-2024, comprenant le bilan, le compte de résultat et les projections financières. Après avoir répondu aux questions des membres, le rapport est mis aux voix et adopté à l'unanimité et les comptes sont approuvés.

Elections au Conseil d'administration

- Candidats sollicitant le renouvellement de leur mandat : Chantal Quillery, Dimitri Floros, Joël Hamelin, Bertrand Vannier
- Nouvelle candidate : Victoria Pradel

Cette proposition est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

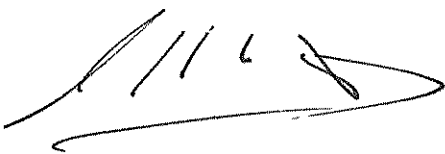
Pouvoirs

L'Assemblée confère tous pouvoirs aux porteurs des copies ou d'extraits certifiés conformes des présentes délibérations, pour accomplir toutes formalités et tous dépôts exigés par la loi

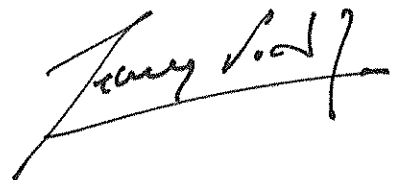
Clôture de l'Assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres présents et déclare l'Assemblée Générale ordinaire clôturée à 17h 45.

Fait à Meudon, le 21 janvier 2025



Le Président : Denys Millet



Le Secrétaire : Jean Verdon